

Les élevages industriels



Dans la majeure partie du monde « développé » et de façon croissante dans certains pays « en voie de développement », des millions d'animaux d'élevage vivent dans des élevages industriels : cochons d'engraissement et poulets de chair entassés dans des hangars surpeuplés, truies et veaux enfermés dans des cages si étroites qu'ils ne peuvent même pas se retourner, poules pondeuses entassées dans des cages, vaches laitières poussées à la limite extrême de leurs capacités physiologiques et même au-delà.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE BIEN-ÊTRE LIÉS À L'ÉLEVAGE INDUSTRIEL ?

> ENTASSEMENT

Les cochons d'engraissement et les poulets de chair sont entassés, ce qui cause stress, agressivité, et frustrations dues à l'impossibilité d'exercer des comportements naturels liés à leur espèce. Cet entassement favorise aussi l'apparition de maladies contagieuses.

> GROUPES SOCIAUX CONTRE NATURE

Les poulets de chair sont gardés en quantités énormes, dépassant de loin l'effectif permettant aux poulets de reconnaître les autres individus. Ceci provoque un stress chronique car les oiseaux sont alors incapables de former des groupes sociaux stables. À l'opposé, les veaux et les truies reproductrices, isolés dans des cages individuelles, subissent de ce fait un stress important dû à un manque de contacts sociaux avec des congénères.

> CONFINEMENT

Les truies reproductrices, les veaux en cases individuelles et les poules pondeuses en batterie n'ont pas de possibilité d'exercice physique ou de mouvement, ce qui provoque un stress chronique et une détérioration de l'état physique.

> ENVIRONNEMENT APPAUVRI

Les truies en cages individuelles et les poules pondeuses en batterie sont dans l'impossibilité de construire un nid, ce qui provoque une très grande frustration. L'absence de litière appropriée provoque chez les vaches laitières en logettes, les truies et les cochons d'engraissement un inconfort chronique, ainsi que des blessures ou des lésions. Les truies en cage souffrent d'ennui et manifestent des comportements répétitifs et stéréotypiques, comme mordre les barreaux de leur cage, et ce en raison d'un environnement appauvri.

> MUTILATIONS

Les porcelets subissent souvent la coupe de leur queue et le rognage de leurs dents, les bovins sont souvent écornés et les poules débecquées, ceci étant fait afin de diminuer les conséquences de l'agressivité causées

par l'entassement et par la pauvreté de l'environnement. Les porcelets mâles et les veaux sont souvent castrés, bien que beaucoup d'entre eux soient abattus avant l'âge de la maturité sexuelle. Il arrive également que l'on coupe la queue de vaches laitières. Toutes ces mutilations douloureuses sont souvent pratiquées sans anesthésie, et peuvent ensuite provoquer des douleurs chroniques.

> SÉLECTION

Les poulets de chair ont été sélectionnés afin de grossir si vite que leur squelette et leur cœur sont souvent incapables de s'adapter au poids excessif de leur corps, des races « modernes » de vaches laitières ont été sélectionnées en vue de produire une telle quantité de lait qu'elles sont dans un état constant de « faim métabolique » (sous-alimentation métabolique).

De nouvelles technologies comme les manipulations génétiques et le clonage impliquent des procédés médicaux causant des souffrances, et peuvent être utilisées pour accélérer le processus de sélection et pousser les animaux à des performances de productivité encore plus extrêmes et insoutenables.

> RATIONNEMENTS ALIMENTAIRES, ALIMENTATION INAPPROPRIÉE

Les oiseaux reproducteurs dans les races de poulets de chair subissent des rations alimentaires importantes et de longue durée, ce qui leur cause une faim chronique. Le but de ces rations est de contrebalancer les effets de la sélection de ces « races » en vue d'une prise de poids accélérée, laquelle nuirait trop à l'état de santé de ces reproducteurs qui sont des oiseaux adultes. Les truies reproductrices ne reçoivent pas la quantité de foin et d'aliments de lest qui serait nécessaire pour calmer leur faim. Des poules pondeuses peuvent être privées de nourriture pendant une certaine période de façon à causer un choc physiologique provoquant un nouveau cycle de ponte. Les veaux élevés pour donner du veau « blanc » reçoivent une alimentation déficiente en fer et en fibres, afin que leur viande soit de couleur pâle.

POULES PONDEUSES



Poules pondeuses

Il y a plus de 5 milliards de poules pondeuses dans le monde, qui produisent chaque année plus de 50 millions de tonnes d'œufs. Les « races » modernes produisent deux fois plus d'œufs par poule qu'il y a 50 ans, une poule produisant en moyenne 300 œufs par an. En général, les poussins mâles des races de poules pondeuses sont tués à l'éclosion, car ils ne sont pas considérés comme rentables pour l'élevage des poulets de chair. A l'âge de 18 semaines (début de la production d'œufs), les femelles destinées à l'élevage industriel sont entassées à plusieurs dans des petites cages, alignées en batteries, sur plusieurs niveaux - jusqu'à 8 étages - dans de grands hangars.

Ces cages de batterie sont si petites que les poules ne peuvent pas étirer leurs ailes ou se retourner sans difficulté. Le manque d'exercice physique, auquel s'ajoute la forte productivité en œufs, provoque un tel affaiblissement des os que beaucoup de poules souffrent de fractures avant d'arriver au moment de l'abattage. Les poules subissent en outre des privations comportementales car elles ne peuvent avoir d'activités innées comme établir un nid, prendre des bains de poussière et se percher.

Cet environnement déficient et cette forte promiscuité peuvent engendrer picage des plumes et cannibalisme. De ce fait, de nombreuses poules sont débecquées, ce qui provoque des souffrances intenses et souvent durables. Dans certains pays comme les Etats-Unis, les poules sont parfois soumises à la mue forcée, qui consiste à les priver de nourriture pendant une période pouvant atteindre deux semaines afin de prolonger leur période de production et de causer un nouveau cycle de ponte.

→ Améliorations du bien-être

Les alternatives à l'élevage en batterie incluent l'élevage en plein-air et les élevages au sol (ou en volière) ?? qui, s'ils sont bien gérés, permettent de bien meilleures conditions de vie aux poules.

La cage de batterie conventionnelle sera interdite dans l'Union Européenne à partir de 2012, mais il est vraisemblable qu'elle soit remplacée par la cage « enrichie », qui apporte quelques rares améliorations de peu d'importance mais n'améliore pas le bien-être de façon substantielle. Les cages ont un espace insuffisant pour permettre aux poules d'avoir des activités innées élémentaires, ne serait-ce que d'avoir un exercice physique substantiel. Toutes les cages sont interdites en Suisse depuis 1991 et le seront en Allemagne à partir de 2007. Au Royaume-Uni, la mue forcée par privation totale de nourriture est interdite et le débecquage sera interdit à partir de 2011.

CIWF Trust estime que les mesures suivantes sont nécessaires pour assurer des normes raisonnables de bien-être pour les poules :

- > *Tous les systèmes en cages doivent être abolis ;*
- > *Les poules devraient avoir accès à un parcours extérieur, ou, si elles sont gardées en intérieur, devraient avoir suffisamment d'espace et suffisamment de possibilités de se percher, de prendre des bains de poussière et de nidifier ;*
- > *Le débecquage et la mue forcée devraient être interdits.*

POULETS DE CHAIR



Dans le monde entier, sont abattus annuellement plus de 45 milliards de poulets de chair. Environ la moitié d'entre eux sont élevés dans des élevages industriels, où des dizaines de milliers d'oiseaux sont entassés dans d'énormes hangars. La litière dans ces hangars devient rapidement souillée par les déjections des oiseaux et chargée en ammoniac, ce qui peut causer des ampoules sur le poitrail, des brûlures et des ulcères aux pattes. L'entassement provoque de graves atteintes au bien-être en raison de l'inactivité et du stress dûs à la chaleur. Dans quelques pays, il arrive que les poulets soient éle-

Poulets de chair

vés dans des cages en batterie exigües analogues à celles utilisées pour les poules pondeuses.

Les poulets « modernes » sont sélectionnés en vue d'une prise de poids si rapide qu'ils atteignent le poids d'abattage en 40 à 42 jours, c'est-à-dire deux fois plus vite qu'il y a 30 ans. Ceci impose un tel surmenage pour leur cœur et leurs poumons, qu'environ 5 % d'entre eux meurent de crise cardiaque alors qu'ils se trouvent en fait encore à un âge « infantile » ; leurs pattes sont incapables de supporter un corps en telle surcharge pondérale, à tel point que presque tous ces poulets subissent un degré plus ou moins élevé de boiterie et que beaucoup souffrent de déformations des pattes douloureuses et invalidantes.

Au terme de leur existence, les poulets sont souvent manipulés avec brutalité au moment du ramassage et de l'accrochage à la chaîne d'abattage ; il est presque impossible d'assurer des normes satisfaisantes de bien-être dans les abattoirs mécanisés au débit si élevé.

Les résultats de la sélection en vue d'une prise de poids accélérée sont tels que si les oiseaux n'étaient pas abattus à l'âge commercial, beaucoup périraient avant d'atteindre l'âge de la maturité sexuelle. De ce fait, il est nécessaire de restreindre sévèrement l'alimentation des oiseaux reproducteurs afin de les empêcher, eux, de grossir de façon excessive : ceci leur cause alors un état de faim chronique.

→ Améliorations du bien-être

Une alternative plus humaine à l'élevage industriel est d'utiliser des races à croissance moins rapide dans des systèmes d'élevage en liberté. Certains poulets comme, en France, les poulets « Label Rouge », sont élevés en liberté et abattus à un âge minimum de 81 jours.

A l'heure actuelle, des normes légales sur l'élevage des poulets de chair existent seulement en Suède, en Suisse et au Danemark. L'Union Européenne prépare actuellement une Directive sur le bien-être des poulets. La PMAF estime que les mesures suivantes sont nécessaires pour obtenir des normes raisonnables de bien-être des poulets :

> L'utilisation de races à croissance accélérée, chez lesquelles les malformations ou désordres des pattes et les troubles cardiaques sont fréquents, devrait être interdite ;

> Les poulets devraient avoir accès à un parcours extérieur, ou bien, s'ils sont gardés dans un bâtiment, devraient avoir un environnement amélioré, comme des bottes de foin, afin de favoriser l'exercice physique ;

> La densité dans les élevages de poulets ne devrait pas dépasser 25 kg/m², afin de permettre aux poulets d'exprimer leurs comportements naturels ;

> Les oiseaux reproducteurs devraient recevoir suffisamment de nourriture pour ne pas ressentir la faim.

COCHONS



Dans l'élevage industriel, les truies reproductrices sont détenues en bâtiment dans des cages individuelles (cages de gestation) pendant la presque totalité de leur existence adulte. Ces cages métalliques sont si étroites que la truie est dans l'incapacité de tourner sur elle-même et ne peut que se lever et se coucher avec difficulté. Dans certains cas, il n'y a pas de paroi au fond de la cage, et dans ce cas, la truie est attachée par une chaîne reliant le sol à un collier ou une ceinture passé autour de la truie. Le sol est généralement cimenté, et est parfois ajouré. Les truies détenues dans ces cages individuelles ne peuvent avoir d'exercice physique, d'interaction sociale avec des congénères, elles n'ont pas la possibilité de fouiller le sol ou d'explorer leur environnement. Il en résulte qu'elles souffrent d'inconfort et de stress chroniques, d'un affaiblissement des os et des muscles, et d'un état cardiaque déficient. De nombreuses truies souffrent de blessures et de lésions, d'enfléments des articulations, d'infections et de problèmes de reproduction, et manifestent en outre des comportements stéréotypés et une apathie anormale.

Environ une semaine avant la mise-bas, la truie est transférée dans une cage de mise-bas, dans laquelle aussi il lui est impossible de se retourner, et difficile de se coucher, de se lever ou de s'asseoir. Elle y restera pendant une période de 2 à 4 semaines, jusqu'au sevrage des porcelets, puis elle sera remise en cage de gestation pour un nouveau cycle de gestation. Dans la cage de mise-bas, la truie ne peut pas suivre son instinct très fort de construire un nid avant de donner naissance à ses porcelets, elle est dans l'impossibilité d'avoir des contacts avec ces derniers, en dehors du strict allaitement, ce qui constitue pour elle une grave frustration.

A la suite de leur sevrage précoce, et précipité, les porcelets sont généralement gardés dans des enclos surpeuplés dont l'environnement est indigent. Le sol de ces enclos est en ciment, parfois ajouré. Dans cet espace n'offrant aucune occupation, les porcelets sont souvent amenés à mordre la queue des autres, il est de ce fait fréquent qu'on leur coupe la queue et leur rogne des dents afin d'éviter qu'ils ne se blessent mutuellement. Les cochons sont généralement abattus à l'âge de 5 ou 6 mois. Plus d'un milliard de cochons sont abattus annuellement dans le monde.

→ Améliorations du bien-être

Les alternatives plus humaines à cet élevage industriel sont l'élevage en liberté en plein-air avec un abri constitué de petites huttes, et les systèmes d'élevage en intérieur en groupes dans des enclos avec litière (pour l'élevage comme pour la mise-bas).

L'attache des truies sera interdite dans l'Union Européenne à partir de 2006 ; les cages à truies seront interdites en Floride à partir de 2008 et dans l'Union Européenne à partir de 2013. Les stalles pour truies et l'attache des truies sont interdites au Royaume-Uni depuis 1999.

L'Union Européenne a également établi une législation imposant des surfaces minimales pour les truies et pour les cochons d'engraissement, demandant la fourniture de litière ou de matériaux manipulables, et empêchant le recours routinier et systématique à des mutilations.

La PMAF estime que les mesures suivantes sont nécessaires pour assurer des conditions raisonnables de bien-être pour les cochons :

- > **Interdiction de l'encagement des truies aussi bien lors de la mise-bas que de la gestation, et interdiction de l'attache des truies ;**
- > **Les cochons devraient avoir assez de place pour pouvoir exercer leurs comportements naturels ;**
- > **Ils devraient disposer en permanence de litière, de préférence sous forme de paille ;**
- > **La castration, la coupe de la queue et le rognage des dents devraient être interdits.**

VACHES LAITIÈRES



Il y a plus de 200 millions de vaches laitières dans le monde, produisant annuellement près de 500 millions de tonnes de lait. La sélection a augmenté considérablement la productivité des vaches, avec une production dépassant souvent 40 litres par jour et par vache. L'énorme sollicitation physiologique causée par une telle production porte sérieusement atteinte au bien-être de ces vaches.

Les vaches subissant cette grande productivité présentent un risque accru de troubles métaboliques et de maladies infectieuses, comme les mammites (inflammations douloureuses des pis). Elles sont aussi souvent victimes de boiteries car le volume accru de leurs mamelles les con-

traint à une démarche déformée de leurs pattes arrière, imposant une pression excessive sur le rebord extérieur de leurs pattes. L'élevage permanent en intérieur et le manque de litière appropriée peuvent exacerber ces lésions aux pieds.

Dans certains pays, il arrive que des vaches soient gardées en permanence à l'intérieur d'un bâtiment (système « pâture zéro »).

Les vaches laitières ont en général leur premier veau à l'âge de 2 ans ; dès lors, elles se trouvent presque en permanence dans des cycles de lactation et de gestation qui se chevauchent. Au moment où elles atteindront leur troisième ou quatrième lactation, la plupart seront réformées car amaigries, épuisées, infertiles et/ou sujettes à des boiteries chroniques.

Chaque fois que la vache donne naissance à un veau, elle est rapidement séparée de ce dernier, souvent dans les 48 heures, ce qui cause une grave détresse aux deux animaux. Dans les races orientées vers la production de lait, les veaux mâles sont généralement considérés comme inintéressants pour la production de bœuf de boucherie ; un grand nombre est donc tué très jeune ou élevé dans des box individuels tellement étroits qu'ils ne peuvent même pas se retourner, et ils reçoivent une alimentation déficiente en fer et en fibres, et ce afin de produire du veau « blanc ». Ces veaux souffrent à la fois de stress psychologique et de graves problèmes de santé physique à cause de l'isolement, du confinement étroit et de cette alimentation ne convenant pas à leurs besoins. A l'âge d'abattage, entre 4 et 6 mois, beaucoup sont à peine capables de marcher.

→ Améliorations du bien-être

Il est possible d'élever les vaches laitières dans des systèmes moins intensifs, comme les élevages biologiques, dans lesquels elles subissent moins de sollicitation et de stress physiologique.

Les box individuels pour les veaux sont interdits au Royaume-Uni depuis 1990 et le seront dans l'Union Européenne à partir de 2007.

La PMAF estime que les mesures suivantes sont nécessaires à des normes convenables de bien-être pour les vaches laitières et les veaux :

- > **Les « races modernes » de vaches à haut rendement laitier devraient être abandonnées au profit de « races » mixtes ayant à la fois une capacité laitière soutenable (pour leur physiologie) et dont les veaux puissent être utilisés dans l'élevage de bovins à viande ;**
- > **L'élevage en logettes individuelles devrait être interdit au profit d'élevages où les vaches ont la possibilité de sortir, et où l'hébergement en bâtiment, s'il est nécessaire, se fait dans des locaux spacieux avec une bonne litière en paille ;**
- > **Les box individuels pour les veaux devraient être interdits et remplacés par des élevages en groupes en enclos paillés ;**
- > **Les veaux devraient avoir une alimentation contenant la quantité de fer et la quantité de fibres nécessaires à un bon état de santé.**

TRANSPORT SUR DE LONGUES DISTANCES



Avant d'être abattus, de nombreux animaux de ferme subissent des transports sur des distances terriblement longues, pendant lesquels ils sont épuisés, déshydratés et stressés. Certains sont même blessés et peuvent être piétinés par les autres. Nombre d'entre eux meurent pendant le transport. Ainsi, par exemple, en 2001, l'Australie a exporté plus de 6 millions de moutons vivants vers le Moyen-Orient : ces animaux peuvent mettre 3 jours pour être transportés au port d'embarquement, avant de subir un trajet en bateau pouvant durer jusqu'à 3 semaines. En 2001, environ 85 000 moutons sont morts durant ces transports. La PMAF estime que les transports d'animaux vivants sur de longues distances devraient être abandonnés et remplacés par le transport de viande.

ABATTAGE



En général, l'abattage consiste à d'abord insensibiliser l'animal en l'étourdisant soit par un instrument percutant ou perforant, soit avec du gaz ou à l'électricité, puis à le saigner. Dans certains cas, l'étourdissement est déficient ou l'animal reprend conscience pendant la saignée,

ce qui provoque une grave souffrance. Dans certains types d'abattages religieux, il n'y a pas d'étourdissement préalable avant l'égorgeage. Dans de nombreux pays, il n'existe aucune réglementation, ni même de recommandation des conditions d'abattage. La PMAF estime que tous les animaux devraient être étourdis ou tués de façon instantanée pour minimiser la souffrance.

→ QUELS SONT LES RISQUES DE L'ÉLEVAGE INDUSTRIEL POUR LA SANTÉ HUMAINE ?

Dans certains pays, dont les USA, on administre de façon routinière aux animaux des élevages industriels des hormones afin d'accélérer leur rendement. L'utilisation d'hormones a été interdite dans l'Union Européenne à cause de sérieuses interrogations de leurs effets sur la santé animale et sur les risques potentiels encourus par la santé humaine. Une autre cause de profondes préoccupations est l'utilisation massive d'antibiotiques pour les animaux des élevages industriels, utilisation pouvant provoquer l'émergence de souches de bactéries ultra-résistantes. Ces antibiotiques sont utilisés de façon routinière afin d'accélérer la croissance des animaux et de prévenir les infections contagieuses dont la propagation est favorisée par l'entassement des animaux dans les élevages industriels. En 1997, une réunion de 70 experts de l'Organisation Mondiale de la Santé a estimé que « des souches résistantes de quatre bactéries provoquant des maladies chez l'homme ont été transmises de l'animal à l'homme et il est apparu qu'elles ont des conséquences pour la santé humaine. Il s'agit de *Salmonella*, *Campylobacter*, *Enterococci* et *E.Coli* ».

→ QUEL EST L'IMPACT DE L'ÉLEVAGE INDUSTRIEL SUR L'ENVIRONNEMENT ?

Les animaux élevés industriellement sont souvent entassés avec des densités nuisibles à la préservation de l'environnement, sur des exploitations trop exiguës pour fournir l'alimentation des animaux et absorber leurs déjections ; la production et le transport des aliments concentrés et riches en protéines des animaux consomme beaucoup d'énergie, de ressources agricoles et d'eau. Cette production intensive d'alimentation animale entraîne une utilisation supplémentaire d'engrais artificiels et de pesticides, et contribue à endommager la diversité biologique et le monde naturel. Des effluents provenant des élevages industriels polluent les rivières, les lacs, les nappes souterraines d'eau, la mer et contaminent les sources d'eau potable ; l'élevage industriel est aussi une source d'émissions associée au réchauffement de la terre, à la détérioration de la couche d'ozone et aux pluies acides.

→ QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ÉLEVAGE INDUSTRIEL ?

Comme les législations sociales, environnementales et les réglementations de protection animale deviennent plus importantes dans les pays industrialisés, l'élevage industriel se délocalise dans des pays en voie de développement dans lesquels de telles réglementations n'existent pas. Lorsque cela se produit, les petits fermiers locaux ne résistent pas à la concurrence et beaucoup perdent leurs moyens d'existence ; ceci accélère l'exode des campagnes vers les villes et donc les problèmes sociaux qui en découlent. Les produits de cet élevage industriel sont principalement destinés aux parties les plus aisées de la population urbaine et à l'exportation, et ne sont par conséquent d'aucune aide pour la sécurité alimentaire des classes plus pauvres de la population. L'élevage industriel est fortement lié aux technologies et investissements, ceci étant un facteur de dépendance des fermiers.

L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)

Ces dernières années, des améliorations de la condition animale ont eu lieu, surtout dans l'Union Européenne, en réaction à l'opinion publique et à des recherches scientifiques sur ce sujet. Cependant, les exigences de l'OMC en faveur du libre-échange gênent sérieusement les progrès dans ce domaine. D'après les règles de l'OMC, un pays ou un groupe de pays comme l'union Européenne, ne peut pas empêcher pour des raisons éthiques des importations, ni exiger que ses législations de protection animale soient appliquées aux denrées d'importation de la même façon qu'aux denrées produites sur place. Par exemple, l'Union Européenne a décidé l'interdiction des batteries pour les poules pondeuses à partir de 2012, mais d'après les règlements de l'OMC, elle ne peut pas interdire l'importation d'œufs de batterie ; il y a donc un danger que les producteurs européens d'œufs perdent des parts de marché au profit d'importations d'œufs de batterie coûtant moins cher. De ce fait, l'Union Européenne projette de revoir son plan d'élimination des cages en batteries conventionnelles pour les poules en 2005. Si d'ici là, les règlements de l'OMC ne sont pas amendés d'une façon permettant à l'Union Européenne d'exiger que les œufs d'importation aient été produits en respectant les mêmes normes de protection animale que les œufs produits en Europe, il y a un risque que l'Union Européenne décide de renoncer à son interdiction des cages en batterie conventionnelles pour les poules. La PMAF estime que les réglementations de l'OMC doivent être amendées de façon à ne plus nuire à la protection animale.

Les partisans de la liberté totale du commerce affirment souvent que les pays en voie de développement seraient pénalisés si d'autres pays pouvaient prendre en compte des critères de protection animale dans leur politique vis-à-vis des importations. Cependant, la majorité des fermiers dans la plupart des pays en voie de développement pratique toujours l'élevage de façon extensive à petite échelle, évitant ainsi beaucoup de problèmes de bien-être liés à l'élevage industriel. Ces fermiers pourraient donc de ce fait être compétitifs en exportant des produits issus de tels systèmes, ce qui contribuerait à aider le maintien de petites exploitations pratiquant une agriculture durable et à réduire la pauvreté en milieu rural.



LA VISION DE LA PMAF SUR UN ÉLEVAGE DURABLE, RESPECTUEUX DES ANIMAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

La PMAF estime que l'élevage devrait être pratiqué d'une façon soutenable économiquement, socialement et sur le plan de l'environnement en respectant le bien-être animal ; l'élevage industriel intensif devrait être délaissé au profit d'élevages extensifs et humains, capables de fournir des denrées alimentaires garantissant les meilleures normes de bien-être animal et social, de protection de l'environnement et de sécurité alimentaire.



Compassion In World Farming France

Protection mondiale des animaux de ferme
 8 ter en Chandellerue - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1
 Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82
 E-mail : courrier@pmaf.org
 Site internet : www.pmaf.org



Advancing farm animal welfare

Compassion in World Farming Trust
 5a Charles Street, Petersfield, Hampshire, GU32 3EH, UK
 Tél. : +44 (0)1730 268070 - Fax : +44 (0)1730 260791
 E-mail : ciwftrust@ciwf.co.uk
 Website : www.ciwf.co.uk
 Registered UK charity number : 295126